Janvier 2024 | **Communiqué de presse**

ASSEMBLÉE NATIONALE

Stéphane PEU
Député 2e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu
Stephane1peu
Stéphane Peu
stephanepeu
stephanepeu.fr

« Un jeune de 14 ans tué à Saint-Denis : *Un acte horrible, condoléances à la famille* »

Hier soir, mercredi 17 janvier, vers 20h, **un jeune adolescent de 14 ans a été tué à Saint-Denis** lors de ce qui s'apparenterait à une rixe.

Mourir si jeune et dans de telles circonstances, est **une horreur absolue**.

J'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Si l'enquête devra déterminer les circonstances précises ayant conduit à cet acte odieux, plusieurs épisodes de violences entre jeunes ces derniers jours à Saint-Denis laissent craindre que cette mort s'inscrive dans ce contexte.

J'appelle donc à l'**apaisement** immédiat. Nous ne pouvons pas accepter de perdre un autre jeune de la ville.

Les familles, les élus, les établissements scolaires et les services de police doivent œuvrer de concert pour qu'il n'y ait **pas de volonté de vengeance** à la suite de ce tragique événement.

En 2023, en France, 120 jeunes sont décédés dans des rixes. Ce phénomène d'ampleur appelle des réponses fortes tant en prévention qu'en sanction. **L'éducation à la paix et à la tolérance à l'école, dans les clubs sportifs, les associations** doit prendre une place prépondérante.

Pour ma part**, j'adresse ce jour une question écrite au ministre de l'Intérieur et à la ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports pour que ce travail soit amorcé au plus vite.**

NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE